

IMPACT DES INÉGALITÉS SUR LA CROISSANCE : QUE SAIT-ON VRAIMENT ?

UNE (BRÈVE) REVUE DE LITTÉRATURE

Guillaume Allègre

OFCE, Sciences Po

Le fait que les inégalités aient un impact négatif sur la croissance est en train de s'imposer comme nouvelle opinion commune dans le débat public en économie. Le consensus à ce sujet a évolué rapidement. Plusieurs canaux théoriques liant inégalités et croissance peuvent être distingués : le canal de l'épargne et de l'investissement, le canal des incitations, le canal de l'économie politique, le canal de la cohésion sociale, et celui des imperfections du marché du crédit. Les canaux reliant inégalités et croissance semblent trop complexes pour pouvoir estimer de façon économétrique un impact causal plutôt qu'une corrélation.

Mots clés : croissance, inégalités, redistribution.

Si les économistes redécouvrent aujourd'hui la question des inégalités, c'est qu'ils s'en étaient assez largement désintéressés au cours du dernier demi-siècle. Avec la longue période de croissance qui a suivi la Seconde Guerre mondiale, les conditions matérielles se sont rapidement améliorées pour tous. Même avec 2 % de croissance par an, trente-six ans suffisent pour doubler le revenu moyen de la population. Dans ces conditions, il n'est pas difficile de faire en sorte que chacun ait des conditions matérielles meilleures que celles de ses parents, si bien que la question des inégalités devient moins prégnante. Aujourd'hui, les économies développées connaissent à la fois une croissance relativement faible et des inégalités croissantes. Par conséquent, dans un grand nombre de pays, le revenu des classes moyennes stagne voire recule. La théorie

du ruissellement, selon laquelle l'enrichissement des plus aisés est *in fine* bénéfique pour les moins aisés, devient beaucoup moins convaincante. À l'inverse, comme la croissance ralentit et les inégalités progressent, les arguments selon lesquels les inégalités peuvent même être nocives pour la croissance ont tendance à être plus entendus.

Le fait que les inégalités aient un impact négatif sur la croissance est en train de s'imposer comme nouvelle opinion commune dans le débat public en économie. Sur ce point, le consensus a évolué rapidement, de façon corolaire à la montée en puissance du thème dans les grandes institutions internationales (FMI, OCDE). En décembre 2014, et sur la base d'un document de travail (Cingano, 2014), l'OCDE sort un communiqué de presse titré « Les inégalités pèsent sur la croissance économique, selon l'OCDE »¹. En 2012, l'avis de l'OCDE sur la question était moins tranché. Une étude spéciale soulignait que « malgré un grand nombre d'études sur le lien entre les inégalités et la croissance, il n'y a pas unanimité sur ce sujet et les données tangibles sont peu concluantes » (OCDE, 2012). Paul Krugman a également évolué sur la question. En août 2014, il écrit dans le *New-York Times* qu'il y a des preuves de plus en plus importantes pour une « nouvelle vue » sur le lien entre inégalités et croissance : « il existe des preuves solides, provenant d'endroits comme le Fonds monétaire international, qu'un niveau élevé d'inégalités est un frein à la croissance, et que la redistribution peut être bonne pour l'économie »². C'est un document de travail du Département de recherche du FMI (Ostry *et al.*, 2014), qui semble avoir convaincu Krugman. Pourtant, jusqu'ici, il n'était pas un fervent défenseur de cet argument. En 2013, sur son blog, il s'était opposé à Stiglitz sur le rôle des inégalités dans la faible reprise. Il n'est notamment pas persuadé par l'argument macroéconomique et souligne que le plein-emploi est compatible avec la consommation de yachts, voitures de luxe et services à la personne. Il qualifie l'argument de Stiglitz de « fable morale »³. En décembre

1. Communiqué de presse du 09/12/2014 (<http://www.oecd.org/fr/presse/les-inegalites-pesent-sur-la-croissance-economique.htm>). La communication est surprenante, car comme dans tous les documents de travail OCDE, il y est indiqué que le document ne représente pas « les vues officielles de l'OCDE ».

2. « Inequality is a drag », *The New-York Times*, 8 août 2014.

3. « Inequality and recovery » : <http://krugman.blogs.nytimes.com/2013/01/20/inequality-and-recovery/>, janvier 2013.

2014, il se déclare de nouveau « sceptique sur la proposition les inégalités sont mauvaises pour les performances économiques (...) Il est important de réaliser que même l'absence de relation est un grand changement par rapport à l'opinion commune, mais que sait-on vraiment sur le cas contraire ? »⁴. Ce scepticisme semble être l'attitude la plus raisonnable aujourd'hui. En effet, si les données tangibles étaient peu concluantes en 2012, est-il plausible que, sur la base de deux nouvelles études, notre connaissance sur la question soit devenue « solide »? Pour se faire une idée, il convient de revenir sur les canaux théoriques reliant inégalités et croissance (I). On pourra alors comprendre que l'estimation empirique du lien causal entre inégalités et croissance pose des problèmes à la fois théoriques et pratiques (II). En conclusion, il est souligné que, plus grave encore, la question, telle qu'elle est généralement posée, n'a peut-être pas beaucoup de sens.

1. Impact des inégalités sur la croissance : canaux potentiels théoriques

Une littérature économique relativement large s'est intéressée aux relations entre inégalités et croissance. Examiner les canaux potentiels, tels que distingués dans la littérature, permet de comprendre pourquoi la théorie est ambiguë sur l'impact causal des inégalités sur la croissance.

1.1. Le canal de l'épargne et de l'investissement

Selon Kaldor, dans un modèle sous hypothèse de plein-emploi, les plus aisés ayant une proportion à l'épargne plus importante, une augmentation des inégalités et de la part dans le revenu national des plus aisés augmente, toutes choses égales par ailleurs, l'épargne et par conséquent l'investissement et la croissance (Kaldor, 1957). Mais pour que ce canal fonctionne, il faut (1) que l'augmentation du revenu des plus aisés ne s'accompagne pas d'une baisse équivalente de leur épargne, (2) que l'augmentation d'épargne se traduise par une augmentation de l'investissement productif, et (3) que l'augmentation de l'investissement se traduise

4. « Inequality and Economic Performance » : <http://krugman.blogs.nytimes.com/2014/12/02/inequality-and-economic-performance/>, décembre 2014.

par une augmentation de la croissance (et non pas seulement par une croissance plus capitalistique). Ce canal ne fonctionne donc que sous certaines conditions macroéconomiques (régime de sous-accumulation) ; et/ou lorsque le progrès technique est incorporé à l'investissement (la plus forte intensité capitalistique a pour effet d'augmenter l'innovation et le progrès technique).

À l'inverse, en cas d'excès d'épargne (*savings glut*), l'augmentation des inégalités pourrait avoir un effet négatif sur la croissance. Pour Summers (2014), l'augmentation des inégalités est ainsi un facteur de risque de stagnation séculaire, notion reprise de Hansen (1939). Chez l'auteur, la stagnation séculaire est définie par le fait que la politique monétaire ne permet pas d'atteindre l'équilibre de plein-emploi : le taux naturel d'intérêt, auquel le désir d'épargne et le désir d'investissement sont égaux à la pleine capacité des facteurs de production (plein-emploi, pleine utilisation des équipements), est négatif. Dans ces conditions, le taux réel d'intérêt est plus élevé que le taux naturel et la consommation est trop faible pour permettre l'utilisation complète des facteurs de production. La croissance est donc plus faible que son potentiel. De plus, la non-utilisation complète des facteurs de production peut réduire le potentiel de croissance par des effets d'hystérèse. En cas de stagnation séculaire, une baisse des inégalités, si elle a pour conséquence une réduction de l'épargne, a alors un impact positif sur la croissance. Mais c'est aussi le cas d'une augmentation de la consommation des plus aisés (en yachts, personnels domestiques, par exemple). Il y a de nombreux canaux pour sortir d'une stagnation séculaire. La proposition de réduire les inégalités pour sortir de la stagnation séculaire en dit finalement plus sur l'idée de « bonne société » des personnes qui la porte que sur l'avantage comparatif de l'instrument pour poursuivre l'objectif de sortie de stagnation séculaire⁵.

1.2. Le canal des incitations

Les inégalités peuvent accroître la croissance en fournissant les incitations à l'effort, l'innovation et l'entrepreneuriat. Il y a ainsi arbitrage entre équité et croissance, incitation et redistribution,

5. Sur la stagnation séculaire, voir le *ebook* publié par VoxEU sous la direction de Teulings et Baldwin (2014).

partage et taille du gâteau. Une version de cet argument a notamment été développée dans *Equality and Efficiency: The Big Tradeoff* (Okun, 1975). L'idée d'Okun est que le marché est à la fois inégalitaire et efficace ; vouloir réduire les inégalités par rapport à l'équilibre de marché a un coût en termes d'efficacité. C'est la réduction des inégalités par l'intervention de l'État (et non l'égalité elle-même) qui est coûteuse en termes d'efficacité.

Chez Okun, l'intervention de l'État ne se limite pas à la redistribution sociale et fiscale : au contraire. Il commence par discuter l'attribution de « droits » inefficients. La société s'interdit d'étendre le principe de marché à tous les aspects de la vie sociale (l'éducation publique, les pompiers, les monuments nationaux, le vote, ...), au nom de l'égalité entre citoyens. Mais, d'un point de vue économique, l'attribution de ces droits a un coût en termes d'efficacité, ou plus précisément, il existe une frontière sur laquelle il y a arbitrage : les deux objectifs sociaux (égalité, efficacité) sont en partie – mais en partie seulement – antagonistes. Il faut promouvoir l'égalité jusqu'au point où le bénéfice de plus d'égalité est juste égal au coût d'une plus grande inefficacité. En ce qui concerne la redistribution socio-fiscale, l'arbitrage est illustré par la métaphore du seau percé (*Leaky Bucket*) : imaginons un transfert des riches vers les pauvres où les 5 % des familles les plus aisées, dont le revenu moyen est de 45 000 dollars, paieraient en moyenne 4 000 dollars pour que les 20 % des familles les plus pauvres (revenu moyen : 5 000 dollars) reçoivent 1 000 dollars chacune. Malheureusement, la technologie de transfert a un coût, lié à la distorsion des prix : comme le seau fuit, une partie de l'argent disparaît dans le transfert. L'arbitrage entre égalité et efficacité se résume à la question suivante : quel pourcentage de fuite peut-on accepter pour continuer à consentir à ce transfert ? En caricaturant, l'auteur souligne que Friedman s'opposerait au transfert (même en l'absence de fuite), tandis que Rawls accepterait tout transfert ayant une fuite inférieure à 100 % (selon le principe du maximin). L'auteur situe sa préférence pour l'égalité en mettant une limite à 60 % mais ajoute que cette limite serait plus élevée si l'impôt concernait non pas les 5 % les plus aisés mais seulement les 1 %⁶. Notons que, contrairement à la discussion sur la distribution

6. On peut également supposer que le pourcentage de fuite toléré dépende du montant transféré.

de droits, dans la métaphore du seau percé proposée par Okun, les objectifs d'équité et d'efficacité sont nécessairement antagonistes.

1.3. Le canal de l'économie politique

En complétant l'argument d'Okun avec des effets d'économie politique, Meltzer et Richard (1981) arrivent à une conclusion apparemment opposée. L'inégalité serait cette fois mauvaise pour la croissance car elle augmenterait la pression en faveur de la redistribution. Dans le modèle de Meltzer et Richard, la taille des transferts est déterminée par un vote majoritaire dans lequel les électeurs cherchent à maximiser leur utilité. L'idée de base est ancienne : plus l'inégalité est élevée, plus les citoyens voudront une redistribution forte. Or la redistribution « réduit les incitations à travailler et donc abaisse le revenu national ». Dans le modèle théorique de Meltzer et Richard, plus le ratio du revenu moyen sur le revenu médian est élevé, plus la redistribution sera forte (selon l'hypothèse que l'électeur médian est décisif) et plus le revenu national sera faible. Dans ce modèle, l'inégalité qui compte est l'inégalité primaire, avant redistribution. Bien qu'elle puisse paraître contradictoire, la conclusion que les inégalités sont mauvaises pour la croissance est compatible avec le cadre d'analyse d'Okun : dans les deux cas, c'est la redistribution qui est mauvaise pour la croissance. On peut aussi noter que dans le modèle de Meltzer et Richard, la relation entre inégalités et croissance dépend du type de régime politique : si les riches contrôlent le régime (ploutocratie), alors la relation est censée s'inverser. Stiglitz (2012) souligne que c'est le cas aux États-Unis.

Plusieurs auteurs ont proposé des modèles théoriques proches. Chez Alesina et Rodrik (1994), les citoyens sont inégalement dotés en capital et l'imposition finance à la fois la redistribution et les dépenses publiques. L'augmentation des inégalités de capital augmente le taux d'imposition et réduit la croissance mais seulement pour des niveaux élevés d'imposition : à des niveaux plus faibles, l'imposition et les dépenses publiques corolaires augmentent la croissance. Persson et Tabellini (1994) proposent un modèle similaire, s'appuyant également sur l'hypothèse d'électeur médian. Perotti (1996) examine ce canal de façon empirique et conclut que les résultats ne sont pas très probants (voir *infra*).

1.4. Le canal de la cohésion sociale ou de l'instabilité politique

Il existe un autre canal théorique d'économie politique, en partie contradictoire avec celui proposé par Meltzer et Richard. Selon cette deuxième école, l'augmentation des inégalités réduit la cohésion sociale et/ou augmente l'instabilité politique, ce qui pèse sur la croissance.

Pour Alesina et Perotti, l'inégalité produit de l'instabilité socio-politique qui menacerait les droits de propriété. Cette menace réduirait l'investissement et par conséquent la croissance (Alesina et Perotti, 1996 ; Perotti, 1996). Barro (2000) souligne que la redistribution réduit le crime et les activités anti-sociales.

Les sociétés inégalitaires auraient plus de mal à mener à bien des réformes nécessaires à la croissance (Rodrik, 1999). L'auteur prend l'exemple d'une économie confrontée à un choc externe. Les politiques publiques permettant de répondre aux chocs extérieurs ont des conséquences redistributives. La possibilité de les mettre en œuvre dépend grandement du climat social. S'il est mauvais et qu'il s'avère impossible de mettre en place des réformes, l'économie peut être paralysée pendant des années.

La réduction de la cohésion sociale réduirait le financement de biens publics, ce qui serait défavorable à la croissance (Putnam, 2000). Sur données expérimentales, Anderson *et al.* (2008) montrent que l'inégalité, *lorsqu'elle est rendue publique*, réduit la contribution à un bien public de tous les participants. Si l'on en croit Anderson, c'est l'injustice perçue et non les inégalités en elles-mêmes qui réduisent le consentement à financer des biens publics et par conséquent la croissance.

1.5. Le canal des imperfections du marché du crédit

Un autre canal théorique est celui du sous-investissement lié aux imperfections du marché des capitaux. En présence d'imperfections, et de frais fixes à l'éducation, les pauvres investissent moins lorsque les inégalités augmentent, notamment dans leur éducation et dans l'entrepreneuriat mais aussi dans leur santé et celle de leurs enfants. Galor et Zeira (1993) proposent un modèle théorique décrivant ce mécanisme. Le fait que les agents les plus pauvres ne puissent pas faire certains investissements rentables réduit la croissance et la rend inégalitaire. Ce type d'économie est

caractérisé par la présence de « trappes à pauvreté » : les familles qui sont initialement pauvres demeurent pauvres. La richesse initiale des individus détermine leur capacité à investir, ce qui pose également le problème de l'égalité des opportunités : ce ne sont pas nécessairement les individus les plus talentueux qui investissent, ce qui peut également avoir un impact sur la croissance. Dans le modèle de Galor et Zeira, les inégalités ont un impact différent sur la croissance dans les pays pauvres et les pays dit développés. L'impact des inégalités sur la croissance est le plus fort dans les pays pauvres dans lesquels beaucoup de ménages sont contraints financièrement. Dans les pays développés, par construction, peu de ménages sont contraints : la plupart des ménages reçoivent un héritage qu'ils peuvent utiliser pour réaliser des investissements en capital humain.

Chez Piketty (1997), la distribution initiale de patrimoine a des effets sur le taux d'intérêt d'équilibre en présence d'imperfections sur le marché du crédit. Si le patrimoine est très inégalement partagé, la demande de capital sera plus forte que l'offre et le taux d'intérêt sera plus élevé. Dans ce cas, l'accumulation du capital est moins forte, ce qui réduit la production et la croissance (par exemple si l'intensité capitaliste accroît l'innovation).

2. L'impossible estimation empirique d'un impact causal

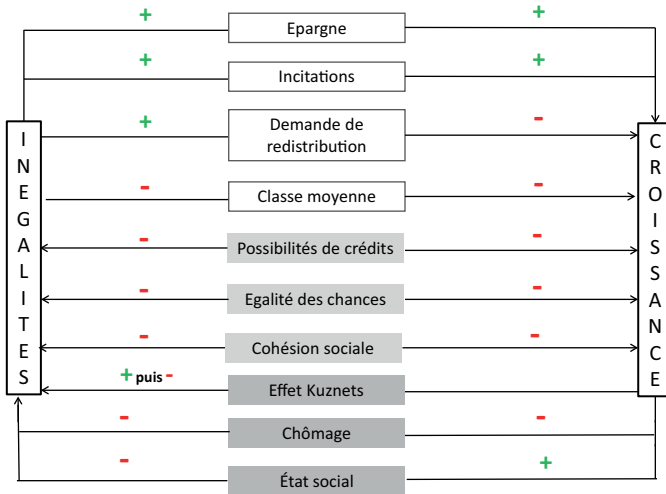
Le graphique 1 résume les canaux théoriques entre inégalités et croissance. Si l'on s'intéresse ici à l'impact des inégalités sur la croissance, il faut aussi noter que la causalité inverse a aussi été étudiée. Selon la fameuse courbe de Kuznets, la croissance augmente les inégalités dans un premier temps puis les réduit (Kuznets, 1955). Une forte croissance peut également réduire les inégalités *via* la baisse du chômage ou en augmentant le consentement à la mise en place d'un État social.

Le graphique montre aussi des causalités doubles. L'inégalité peut peser sur la croissance *via* des contraintes de crédit chez les pauvres. À l'inverse, la croissance réduit les contraintes de crédit chez les pauvres. La croissance peut aussi augmenter l'égalité des chances en remettant en cause les phénomènes d'extraction de rente. Enfin, la croissance est aussi un vecteur de cohésion sociale. Sans croissance, les réformes structurelles font des gagnants et des

perdants tout au long de l'échelle de revenus. La croissance permet de faire des réformes sans perdants, notamment dans le bas de l'échelle.

Le graphique et la discussion montrent qu'il est quasiment impossible d'évaluer l'impact causal global des inégalités sur la croissance à l'aide d'un modèle structurel complet. Les canaux théoriques sont trop nombreux et chaque canal nécessiterait d'inclure des variables de contrôle. De plus, les données sur les inégalités sont assez peu fiables en dehors de celles des pays de l'OCDE. À la limite, le nombre de variables de contrôle qu'il faudrait intégrer dépasse le nombre de pays pour lesquels on dispose de données fiables.

Graphique 1. Canaux théoriques entre inégalités et croissance



Lecture : L'augmentation des inégalités accroît les incitations financières, ce qui aurait un effet positif sur la croissance. Les causalités doubles apparaissent en gris clair. Les causalités inverses en gris foncé.

2.1. Estimation de l'impact global des inégalités sur la croissance

Malgré ces difficultés, un certain nombre d'études ont tenté d'estimer l'impact global des inégalités sur la croissance. Ces études se distinguent par la structure des données (en coupe ou en panel), par l'inégalité mesurée (revenu, propriété foncière, capital humain), par l'indicateur utilisé (Gini, part du Nième quintile), et par la méthode économétrique d'estimation (Cingano, 2014).

Avant les années 1990, l'opinion commune était que les inégalités étaient bonnes pour la croissance car incitatives à l'effort et à l'épargne. Les estimations empiriques dans les années 1990 vont faire émerger une nouvelle vue.

Alesina et Rodrik (1994) testent un modèle d'économie politique selon lequel les inégalités de patrimoine et de revenu augmentent le taux d'imposition et réduit la croissance. Selon les résultats empiriques, les inégalités de propriété foncière et de revenu (mesurées par le Gini) sont négativement corrélées avec la croissance dans l'échantillon complet ainsi que parmi les pays démocratiques et les non-démocratiques. Persson et Tabellini (1994) aboutissent à la même conclusion sur données de panel et données longitudinales. Clarke (1995) conclut également que l'inégalité est négativement corrélée avec la croissance à la fois dans les pays démocratiques et les pays non-démocratiques mais ajoute que la magnitude de la relation est relativement faible, et le sens de la causalité est ambigu.

Deiniger et Squire (1998) trouvent une forte relation entre la croissance à long terme et l'inégalité initiale du revenu et de la propriété foncière. Ils montrent que l'inégalité réduit la croissance du revenu pour les pauvres mais pas pour les riches. La relation n'est ainsi pas significative dans les pays riches. Les auteurs rejettent la causalité inverse, soit l'hypothèse de Kuznet. Ils concluent que des politiques publiques facilitant l'accès aux actifs des pauvres a pour double effet d'accroître la croissance et de réduire la pauvreté.

Sur données de panel, Barro (2000) trouve peu ou pas d'effet de l'inégalité (mesuré par le Gini) sur la croissance et l'investissement au niveau global. L'auteur utilise un indice de sécurité juridique (*rule of law index*), un indice de démocratie, le taux d'inflation, le nombre moyen d'années d'études, le log du taux de fécondité, le taux d'investissement dans le Pib comme variables de contrôle. Cependant, une plus forte inégalité aurait pour effet de retarder la croissance dans les pays pauvres et de l'encourager dans les pays riches. Les inégalités auraient un rôle négatif sur la croissance lorsque le PIB par tête est inférieur à 2 000 dollars et positif si le PIB par tête est supérieur à ce montant. Dans les pays riches il y aurait ainsi un arbitrage entre croissance et égalité alors que les deux seraient complémentaires dans les pays pauvres.

On voit ainsi que dans les années 1990, une nouvelle vue sur les inégalités émerge. Les études soulignent le caractère négatif des inégalités, au moins sur les populations dans les pays les plus pauvres. Elles mettent ainsi en avant le canal de l'imperfection des marchés et de l'investissement dans le capital humain. Toutefois, cette nouvelle vue va être remise en cause à la fin des années 1990 par des études en données de panel.

Sur données de panel, Li et Zou (1998) trouvent une relation positive entre l'inégalité initiale de revenu et la croissance économique mais mettent en garde sur l'interprétation causale. Dans l'AER, Forbes (2000) souligne que sur données de panel, en contrôlant l'effet pays, les résultats suggèrent qu'à court et moyen terme, une augmentation de l'inégalité a un effet positif sur la croissance économique.

Dans les années 2010, de nouvelles études en données de panel contredisent cette remise en cause. Castello (2010) trouve un effet négatif de l'inégalité de revenu et de capital humain dans tout son échantillon ainsi que dans les pays à bas-revenus. L'effet disparaît ou devient positif dans les pays à hauts revenus. Toutefois, l'effet positif dans les pays à hauts revenus n'est pas robuste : il est affecté par quelques observations atypiques. Ostry *et al.* (2014) dans un document de travail du FMI, montrent qu'un niveau plus bas d'inégalité est corrélé de façon robuste à une croissance plus rapide et durable, pour un niveau donné de redistribution. Par contre les pays à fortes inégalités tendent à redistribuer davantage. Toutefois, les auteurs montrent également que la redistribution n'a d'effet sur la croissance que dans des cas extrêmes. En combinant effets direct et indirect – *via* la baisse des inégalités –, les auteurs montrent que la redistribution est en moyenne favorable à la croissance. Enfin dans un document de travail de l'OCDE, Cingano (2014) montre que l'inégalité est défavorable à la croissance. Selon l'auteur, ce qui compte le plus est l'écart entre la population à bas-revenus et le reste de la population. Par contre, les inégalités en haut de l'échelle n'auraient pas d'influence sur la croissance.

Les études citées ci-dessus examinent le lien entre inégalités et croissance. Certaines trouvent une corrélation positive et d'autres une corrélation négative. Il n'est toutefois pas possible d'interpréter ce lien en termes de causalité sans un modèle structurel. Une autre méthode, comme celle suivie par Cingano, consiste à

examiner les canaux causaux. Les deux canaux principaux sont ceux de l'économie politique (tension sociale, pression pour la redistribution) et celui de l'imperfection sur le marché du crédit.

2.2. Estimation des différents canaux

Alesina et Perotti (1996) testent un modèle d'économie politique dans lequel les inégalités provoquent de l'instabilité socio-politique qui réduit l'investissement et donc la croissance. L'instabilité socio-politique est mesurée par l'alternance politique (constitutionnelle ou par coups d'État) ou par un indice de « troubles sociaux » (*social unrest*). Les auteurs concluent que leur hypothèse est valide : l'inégalité économique augmente l'instabilité socio-politique et réduit l'investissement. Les auteurs expliquent ainsi le succès des « quatre dragons » (Hong Kong, Singapour, Corée du Sud, et Taïwan) par les réformes agraires à la suite de la Seconde Guerre mondiale. D'un point de vue normatif, les auteurs soulignent que la redistribution, en réduisant l'inégalité, peut apaiser le climat socio-politique, ce qui est favorable à l'investissement. L'effet net de la redistribution sur l'investissement est donc ambigu si l'on prend également en compte l'effet direct de distorsion fiscale.

Perotti (1996) explore plusieurs canaux d'économie politique : la politique budgétaire endogène, l'instabilité socio-politique, les contraintes de crédits et la fécondité endogène. La conclusion de l'auteur est qu'il existe une forte présomption empirique pour deux de ces canaux : l'instabilité socio-politique et la décision d'éducation/fécondité. Un troisième canal, l'imperfection du marché du crédit, a moins de soutien empirique. Par contre, le canal de la politique budgétaire est rejeté.

Deininger et Squire (1998) testent deux canaux : le canal de l'investissement en actifs pour les pauvres et celui de la participation politique. Les auteurs trouvent que l'inégalité foncière a un effet significatif sur l'investissement en capital humain et par conséquent sur l'investissement et la croissance. L'inégalité et la croissance sont endogènes : les 20 % les plus pauvres bénéficient de la croissance à moyen terme. L'inégalité initiale est défavorable aux pauvres mais pas aux riches. L'investissement est associé à plus de croissance pour tous mais bénéficie davantage aux pauvres qu'aux riches. Une diminution d'un écart-type de l'inégalité

initiale de propriété foncière augmente la croissance du revenu du quintile inférieur de 1,05 % par an. Par comparaison, une augmentation d'un écart-type de l'investissement l'augmente de 1,8 %. La conclusion des auteurs est qu'en termes de lutte contre la pauvreté, il vaut mieux créer de nouveaux actifs plutôt qu'essayer de redistribuer ceux déjà existants.

3. Conclusion : au fait, ce que l'on essaye (en vain) de mesurer a-t-il un sens ?

Pour conclure, il est tentant de reprendre la conclusion de l'OCDE en 2012 : « Malgré d'abondants travaux théoriques sur les liens entre l'inégalité et la croissance, aucun consensus ne s'est dégagé et les données empiriques ne sont pas concluantes Certaines réformes apparaissent comme gagnant-gagnant, d'autres en revanche peuvent comporter un arbitrage ».

Toutefois, on peut également se demander si la question de l'impact des inégalités sur la croissance a beaucoup de sens. Dans ce contexte la définition des inégalités ne pose pas trop de problèmes. Selon les études, le Gini de revenu disponible ou de revenus primaires est utilisé. Par contre, la croissance mesurée par le PIB peut-être trompeur. La métaphore généralement utilisée est celle de la taille et des parts du gâteau. Il y aurait, au moins dans les pays développés, un arbitrage entre la taille du gâteau et la façon plus ou moins égalitaire dont on le découpe. Cette métaphore est trompeuse dans la mesure où l'hypothèse implicite est que l'on parle du même gâteau avec les mêmes ingrédients. Or, dans une économie plus inégale, ce ne sont pas les mêmes biens et services qui sont consommés : pour reprendre la métaphore pâtissière, la recette du gâteau change. Même si les plus pauvres peuvent consommer le même panier de biens et services, les plus riches vont consommer un autre panier, avec plus de services à la personne que dans une société de classes moyennes, ce qui veut dire que les emplois des plus pauvres changent, avec plus de services à la personne et d'emplois dits domestiques. Autrement dit, la taille du Pib est un mauvais indicateur de bien-être lorsque la distribution du revenu change. Faire entrer la taille du Pib et les inégalités dans une fonction de bien-être social [$W = f(\text{Pib}, \text{inégalités})$] n'a donc pas beaucoup de sens. Si le Pib est essentiellement

constitué de yachts et de services domestiques, aucune augmentation du Pib ne peut compenser l'augmentation des inégalités pour les plus pauvres. Dans l'arbitrage entre Pib et inégalités, il manque un critère de justice sociale. Par exemple, chez Rawls, les inégalités ne sont justifiées que si elles procurent le plus grand bénéfice aux membres les plus désavantagés de la société (Rawls, 1971).

Références

- Alesina A. et R. Perotti, 1996, « Income distribution, political instability, and investment », *European Economic Review*, 40(6) : 1203-1228.
- Alesina A. et D. Rodrik, 1994, « Distributive politics and economic growth », *Quarterly Journal of Economics*, CIX(2) : 465-490.
- Anderson L., J. Mellor et J. Milyo, 2008, « Inequality and public good provision: an experimental analysis », *The Journal of Socio-Economics*, (37) : 1010-1028.
- Barro R, 2000, « Inequality and growth in a panel of countries », *Journal of Economic Growth*, 5(1) : 5-32.
- Castelló A., 2010, « Inequality and growth in advanced economies: an empirical investigation », *Journal of Economic Inequality*, 8(3) : 293-321, septembre.
- Cingano F., 2014, « Trends in Income Inequality and its Impact on Economic Growth », *OECD Social, Employment and Migration Working Papers*, n° 163, OECD.
- Clarke G., 1995, « More evidence on income distribution and growth », *Journal of Development Economics*, 47(2) : 403-427.
- Deininger K. et L. Squire, 1998, « New ways of looking at old issues: inequality and growth », *Journal of Development Economics*, 57(2) : 259-287.
- Forbes, K., 2000, « A reassessment of the relationship between inequality and growth », *American Economic Review*, 90(4) : 869-887.
- Galor O. et J. Zeira, 1993, « Income distribution and macroeconomics », *Review of Economic Studies*, 60(1) : 35-52.
- Hansen A, 1939, « Economic Progress and Declining Population Growth », *American Economic Review*, 1939, pp. 1-15.
- Kaldor N., 1957, « A Model of Economic Growth », *The Economic Journal*, 67, p. 268.
- Kuznets S., 1955, « Economic Growth and Income Inequality », *American Economic Review*, 65(1).
- Li, H. and Zou, H. (1998), « Income inequality is not harmful for growth: theory and evidence », *Review of Development Economics*, 2(3) : 318-334.

- OCDE, 2012, « Peut-on à la fois réduire les inégalités de revenu et stimuler la croissance », dans *Réformes économiques 2012. Objectif croissance*, Editions OCDE.
- Meltzer A. et S. Richard, 1981, « A rational theory of the size of government », *Journal of Political Economy*, 89(5) : 914-927.
- Okun A., 1975, *Equality and efficiency: The big trade-off*, Washington DC: Brookings Institution.
- Osberg L., T. Smeeding et J. Schwabish, 2003, *Income distribution and public social expenditure: theories, effects and evidence*, Document de travail, Maxwell School, Syracuse University.
- Ostry J., A. Berg et C. Tsangarides, 2014, « Redistribution, Inequality, and Growth », *IMF Staff discussion note*, Février
- Persson T. et G. Tabellini, 1994, « Is inequality harmful for growth? », *American Economic Review*, 84(3) : 600-621.
- Perotti R., 1996, « Growth, income distribution and democracy: what the data say », *Journal of Economic Growth* 1(2) : 149-187.
- Piketty T., 1997, « The Dynamics of the Wealth Distribution and the Interest Rate with Credit Rationing », *Review of Economic Studies*, 64(2) : 173-89.
- Putnam, 2000, *Bowling alone: The collapse and renewal of American community*, Simon and Schuster.
- Rawls, 1971, *A Theory of Justice*, Harvard University Press.
- Rodrik D., 1999, « Where Did All the Growth Go? External Shocks, Social Conflict, and Growth Collapses », *Journal of Economic Growth*, 4(4) :385-412.
- Stiglitz J., 2012, *Le prix de l'inégalité*, Les liens qui libèrent.
- Summers L., 2014, « U.S. Economic Prospects: Secular Stagnation, Hysteresis, and the Zero Lower Bound », *Business Economics*, 49(2).
- Teulings C. et R. Baldwin (ed.), 2014, *Secular Stagnation. Facts, Causes and Cures*, A VoxEU.org Book: http://www.voxeu.org/sites/default/files/Vox_secular_stagnation.pdf